

POUR LA DÉFENSE DE NOS LIBERTÉS :

STOP AUX LGBT-PHOBIES !

STOP À LA RÉPRESSION POLITIQUE ET SYNDICALE !

Au petit matin du samedi 30 mai 2026, à Metz, un jeune homme de 19 ans a été lynché à mort. Pour des témoins, amis de la victime, interrogés par le Républicain Lorrain, « *c'était une agression homophobe et horrible* ». Les LGBT-phobies continuent de tuer dans notre pays... Même si la police et le parquet nient le caractère homophobe de cet homicide dans la presse régionale.

À Paris, le 20 juin prochain, à 15h, devant le siège de la Banque Postale, dans le 6^e arrondissement, s'organise une manifestation : « *ils ne nous empêcheront pas de lutter* ». Il s'agit d'une action contre la répression syndicale et contre la répression du mouvement de solidarité avec la Palestine. Le 25 juin, devant le tribunal de Paris, porte de Clichy, à 11H, ce sera le rassemblement de soutien à Anasse Kazib, poursuivi pour sa solidarité avec la Palestine. Durant le mois de mai, Julien Le Guet, porte-parole de « *bassines, non merci* », a subi trois procès suite aux luttes organisées contre l'accaparement de l'eau à Sainte-Soline. Il a été condamné à de la prison pour avoir participé à organiser des manifestations violemment réprimées. La CGT évoque un millier de militants syndicaux victimes de répression patronale ces dernières années.

Les militants pacifistes ne sont pas en reste face à répression. Notre trésorier national adjoint, Pierre-Olivier Poyard, subit depuis 3 ans une odieuse cabale. Stigmatisé par quelques collègues de l'Enseignement agricole en tant que personne LGBT, soi-disant dangereuse pour les jeunes, il est victime de LGBT-phobie. Il a perdu son poste d'enseignant suite à ces dénonciations calomnieuses... Et comme il refuse de se taire, il est réprimé par le Ministère de l'Agriculture en raison de sa liberté d'expression.

Le 2 septembre 2025, il est passé au tribunal correctionnel pour avoir syndiqué ses collègues. Circonstance aggravante pour le parquet : il est responsable national de son syndicat, le SNETAP-FSU. Le 7 octobre suivant, il a été relaxé, reconnu innocent de toutes les accusations portées contre lui. Cependant, malgré cette innocence reconnue en Justice, le Ministère de l'Agriculture continue de le réprimer et de s'acharner contre lui. Il a été poussé à accepter un poste à 93 kilomètres de chez lui, à la rentrée de septembre 2026, ce qui l'éloigne de ses enfants... sans aucune protection contre l'homophobie qu'il subit encore.

Pour le Mouvement de la Paix, il est inacceptable que des personnes LGBT soient encore stigmatisées dans notre société, assassinées ou poussées au suicide. Il est tout autant inacceptable que des syndicalistes et/ou des militants politiques et pacifistes soient réprimés.

Le Mouvement de la Paix appelle :

- à soutenir les victimes de LGBT-phobies et de répression politique et/ou syndicale partout en France ;
- à participer aux marches des fiertés organisées partout en France durant le mois de Juin ;
- à manifester le 20 juin à 15H à Paris, dans le 6^e arrondissement, devant le siège de la Banque Postale, 111 rue de Sèvres et à se rassembler le 25 Juin, sur le Parvis du tribunal de Paris (7^e), à 11H, porte de Clichy, contre la répression politique et syndicale ;
- à se rassembler le 1^{er} juillet 2026, à 18H, 78 rue de Varennes, à Paris, contre les LGBT-phobies et la répression syndicale au Ministère de l'Agriculture.